

LA TRAPPE DE ST-NORBERT

Nous lisons dans le dernier numéro du *Manitoba*, publié mercredi dernier :

Samedi, sont arrivés à Saint-Norbert les RR. PP. Paul et Cleophas et les Frères Urbain et Athanase, Trappistes de l'Ordre de Cîteaux. Ces religieux viennent prendre possession du monastère de la Trappe, fondée ici par Sa Grandeur Mgr. Taché et le vénérable N. J. Ruchot, curé de notre paroisse. Le Père Paul doit remplir les fonctions de supérieur de la nouvelle maison, en attendant l'arrivée du R. V. Père Louis qui en est le Prieur, mais ne peut quitter Bellefleur, l'Isle, qu'au printemps prochain. L'établissement des Trappistes est situé sur les bords de la rivière Saïle, à quelque distance de notre église paroissiale sur un domaine de quinze cents acres de terre, douze gérards de l'un des fondateurs, M. Ritchie. Une grande maison à trois étages, construite dans un magnifique bocage, au milieu de beaux grands arbres, sur un site presque tout entouré d'eau, fait de ce monastère un lieu de retraite des plus charmants.

CHICAGO

On met en ce moment à Chicago la dernière main aux préparatifs de la cérémonie d'inauguration du palais de l'exposition qui est fixée, comme on sait, au 21 octobre prochain.

L'espace allouée au Canada à l'exposition de Chicago est d'environ 100,000 de superficie, et il en faudrait encore dix mille pour satisfaire aux demandes des exposants canadiens.

Un mécanicien de locomotive vient d'annoncer un nouveau projet pour amuser les visiteurs à l'exposition de Chicago.

Il se propose de construire une voie ferrée d'un mille de long dans un amphithéâtre, de se procurer deux locomotives hors de service ainsi que des chars et de donner le spectacle d'une collision entre deux trains allant à toute vitesse.

Afin de rendre le spectacle plus intéressant, l'ingénieur et le chauffeur devront sauter à temps pour sauver leur vie. Il croit que le coût total de ce spectacle sera de \$500.

L'Exposition universelle de Chicago contiendra une exposition de psychologie expérimentale. On annonce aussi pendant l'exposition la réunion dite le *parlement universel des religions* qui comprendrait des représentants de tous les cultes. C'est, dit un journal européen, la meilleure méthode pour conduire à l'indifférentisme.

Echos de partout

Quarante Heures—Les prières des quarante heures s'ouvriront dimanche [12 oct.] dans la chapelle du Précieux Sang.

Mort—Notre concitoyen, M. Emile de L. Lussault, est réabli de la terrible maladie qui est venue l'assaillir il y a quelque temps. Sa constitution robuste l'a empêché, mais il est bien amaigri.

Personnel—M. L. T. Dubé, peintre-artiste, de Paris, et son épouse, sont venus passer quelque temps au Canada. M. Dubé, confrère de M. Siméon Richer, était

à St-Hyacinthe lundi, chez son frère, M. Dubé, agent du freight du G. T. R., M. Dubé avant de repartir pour Paris, s'arrêtera quelque temps à New York et Chicago.

Parti—M. Siméon Richer, artiste peintre, est parti pour une ville de l'état de New York où il a, avec son frère Joseph, une entreprise considérable.

En voyage—Mademoiselle Albina Michon, fille de notre concitoyen M. Christophe Michon, de la Paroisse de Notre Dame du Rosaire, est partie pour une promenade de quelques mois aux Etats-Unis en compagnie de sa sœur qui y demeure depuis quelques années.

Nous souhaitons à Mlle Michon un heureux voyage.

Mgr Taché—Mgr Taché a déclaré dans sa cathédrale, à St-Basile, dimanche, qu'il ne ferait aucune concession au gouvernement sur la question des écoles et qu'il persisterait à réclamer justice.

Roxton-Falls—A la dernière heure, le Rvd. Messire Santoro s'est décidé, sur l'avis de son médecin, de remettre à une époque indéfinie son voyage en Europe. La maladie dont souffre M. le curé pourrait donner plus de prise sur lui au choléra qui sévit actuellement dans les lieux pays, et notamment à Paris.

Dédicace d'une église—La nouvelle église catholique d'Ottawa a été consacrée, dimanche, par Mgr l'archevêque Duhamel. Cette église a coûté \$15,000.

Brillante réception—Les étudiants de l'Université d'Ottawa ont donné, une magnifique réception à Sa Grandeur Mgr l'archevêque Duhamel, chancelier de cette institution, et à Mgr Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac.

Cour Suprême—On parle de la promotion du juge Strong à la présidence de la Cour Suprême, laissée vacante par la mort de Sir Wm Ritchie.

Le Choléra—Le choléra continue toujours ses ravages en Europe. Il n'y en a pas un seul cas au Canada.

Coaticook—Dimanche soir, les bâtisses de M. C. O. Lapointe, situées à 3 milles du village, ont été détruites par un incendie. Le feu a été causé par l'explosion d'une lampe. A l'exception d'un enfant de 11 ans, toute la famille de M. Lapointe assistait à un office religieux, à Coaticook, au moment de l'incendie. Du contenu de la maison on a pu sauver qu'en peu. Toute la récolte était dans la grange et a été consumée. M. Lapointe avait une légère assurance sur ces bâtisses.

Terres vagues—Des principaux capitalistes de Winnipeg ont formé une compagnie ayant pour but le peuplement des terres vagues aux environs de Winnipeg. Les propriétaires de ces terrains en ont fait l'acquisition dans un temps où ils avaient une assez grande valeur, vu l'accroissement soudain qu'avait pris la ville à cette époque, et ils ne consentent pas facilement à les vendre à si bas prix. C'est là la difficulté que rencontrera la compagnie.

Qui est un ouvrier ?—La cour d'Appel a rendu un jugement de la plus haute importance pour la classe ouvrière.

Il s'agit de l'interprétation de la clause 6928 des statuts révisés de la province de Québec, déclarant inassurables une partie des gages de l'ouvrier.

Mais qui est ouvrier dans le sens de la loi ?

Il semble que la compagnie Richolien a voulu une solution à cette importante question à propos d'une tierce-saisie opérée entre ses mains sur les gages d'un nommé

Gendron, mécanicien du vapeur "Passport".

L'hon. juge en chef LaCrosse en prononçant le jugement dit que les d'ouvriers ne doivent pas une réponse satisfaisante pour le cas actuel. Cependant il croit que l'ouvrier, *operarius* est celui qui gagne sa vie par son travail manuel. Est-ce à dire que tous ceux qui font un travail manuel sont des ouvriers ? Non. Un sculpteur par exemple est un artiste.

La langue française distingue entre le peintre de maisons et l'artiste peintre. Pour constituer l'ouvrier, il faut que le travail procède surtout de la dextérité des mains. Le contre-maître, le directeur de travaux ne peut être considéré comme ouvrier, quoiqu'en maintes circonstances il aide de son travail manuel ; car son travail procède spécialement de l'intelligence.

Dans l'espèce, Gendron, mécanicien, avait à exercer une surveillance active, une grande responsabilité, une direction. Son travail d'intelligence le retranche de la catégorie des ouvriers et son salaire n'est pas exempt de saisie.

St-Herménégilde—Un jeune enfant, âgé de 6 ans, fils de M. Nap. Charbonneau, demeurant près du moulin Rataville, a été victime d'un pénible accident. En conduisant un cheval au pâturage il reçut une ruade en pleine figure. Il a eu la mâchoire supérieure brisée en deux endroits du bas a reçu une fracture. Les dents ont été dévissées et deux dents brisées. Placé sous les soins du Dr Baehand, il est en bonne voie de guérison.

Un Canadien à Burmah—Le Colonel Panet, sous-ministre de la milice, a reçu une lettre de son fils, le lieutenant A. E. Panet, R. E. campé au nord de Burmah, sur la frontière de la Chine. Le lieutenant Panet raconte que les troupes anglaises ont eu plusieurs engagements avec différentes tribus de ce pays. Le lieutenant Panet a eu dernièrement une attaque de fièvre dont il est guéri maintenant.

Un presbytère dévalisé—La paroisse, d'ordinaire paisible de St-Bernard comté de Dorchester a été mise en émoi lundi, le 19 courant, lorsque la nouvelle se répandit qu'un vol des plus audacieux avait été commis pendant la nuit dans le presbytère de St-Bernard.

Les voleurs s'étaient introduits dans la bâtisse en coupant une vitre avec un diamant, pour ouvrir la fenêtre fermée à l'intérieur. Après être pénétrés dans le presbytère sans être inquiétés, car le curé était absent à Montréal, les misérables allumèrent une lampe comme s'ils eussent été chez eux, ils brisèrent les serrures d'un bureau, enlevant tout ce qui s'y trouvait ; et après avoir mis tout, sans dessus dessous, ils quittèrent la maison emportant avec eux tous les papiers de la fabrique et l'argent enfermé dans une boîte.

Ce n'est que le matin vers 6 hrs. 30 que la servante s'aperçut du vol et donna l'alarme aux voisins. La nouvelle en fut immédiatement télégraphiée au curé.

Des recherches pour faire reconnaître les audacieux voleurs amèneront la découverte dans une bâtisse qui sert au corbillard et située en arrière des dépendances du presbytère—des papiers, de la boîte et d'un autre petit coffret que l'on avait brisé après avoir essayé de l'ouvrir. On trouva sur le plancher parmi les papiers bouleversés une somme de \$3 00 en cents et en menue monnaie.

Heureusement qu'il n'y avait qu'une trentaine de piastres lorsque les voleurs ont pénétré dans le presbytère.

Dans leur précipitation pour fuir, les dévaliseurs de presbytère, novices dans le métier assurément, ont oublié d'emporter les outils dont ils s'étaient servis pour commettre le vol ; soit un gros ciseau et un autre instrument à l'usage des forgerons.

On est d'avis que les voleurs ne demeurent pas bien loin de la paroisse, et d'actives recherches sont faites pour faire découvrir les coupables. Les outils oubliés si malheureusement contribuent peut-être à faire retrouver leurs propriétaires.

Le Pape—Le souverain Pontife, malgré les chaleurs de l'été, malgré son âge, continue à jouir d'une très bonne santé.

Il continue à recevoir le matin, après sa messe, beaucoup de fidèles ou touristes de passage à Rome.

On calcule au Vatican que plus de 60,000 pèlerins viendront à Rome entre octobre et avril prochain, à l'occasion du cinquantième épiscopal de Léon XIII.

Comme lors du dernier pèlerinage français, on organisera dans les dépendances du palais, un hôtel économique, pouvant loger et nourrir en même temps 2,000 visiteurs peu fortunés.

Affreux accident—Il nous arrive de St-Apollinaire comté de Lotbinière, la nouvelle d'un accident horrible survenu il y a quelques jours à une fillette de quatre ans, enfant d'Azar Lebvre.

La mère de l'enfant qui est veuve étant venue à Québec pour faire quelques emplettes, laissa la maison aux soins d'une personne amie. Cette dernière se mit en frais de laver le plancher et dans ce but, elle fit bouillir une pleine cuvette d'eau qu'elle plaça sur le plancher ; puis ayant affaire dans une autre partie de la maison, elle s'y rendit. Soudain, elle entendit des cris affreux poussés par la petite et accourant, elle aperçut l'enfant dans la cuvette entourée d'un nuage de vapeur. Commençant ce qui venait d'arriver, elle se jeta sur la petite fille et en s'ébouillantant elle-même les mains et les bras elle la retira de sa dangereuse position. Elle courut chercher du secours et des voisins se hâtèrent de venir à la maison où venait d'arriver l'accident.

En attendant l'arrivée du médecin, on appliqua sur le corps tout en plaies de la pauvre petite de la farine et de la graisse pour la soulager des horribles souffrances qu'elle endurait et qui lui arrachaient des plaintes et des gémissements à fendre l'âme. Malgré tous les secours qu'on lui a portés, l'enfant est morte quelques heures après.

Qu'on imagine le désespoir de la mère en arrivant à la maison trouvant son enfant expirante. Elle pleurait et arrachait les cheveux. La petite fille est morte une heure après l'arrivée de sa mère.

Le coroner a tenu une enquête et a rendu le verdict de : "Mort accidentelle." Le corps de l'enfant était littéralement cuit.